



PROJET DE SERVICE DRI

Comité Technique 2 mars 2021

Pour mémoire, rappel des principaux points évoqués
lors de la présentation de la démarche
pour information du CT
le 11 décembre 2020

➤ **Pourquoi un projet de service :**

- Une organisation de la DRI qui date d'ORIGAMU en 2014 qui n'est plus adaptée aux enjeux malgré quelques adaptations en 2017 et 2019
- Une nouvelle gouvernance depuis début 2020 avec une nouvelle ambition pour la DRI
- Un organigramme finalement peu lisible

➤ **Une démarche de co-construction par l'association au projet de :**

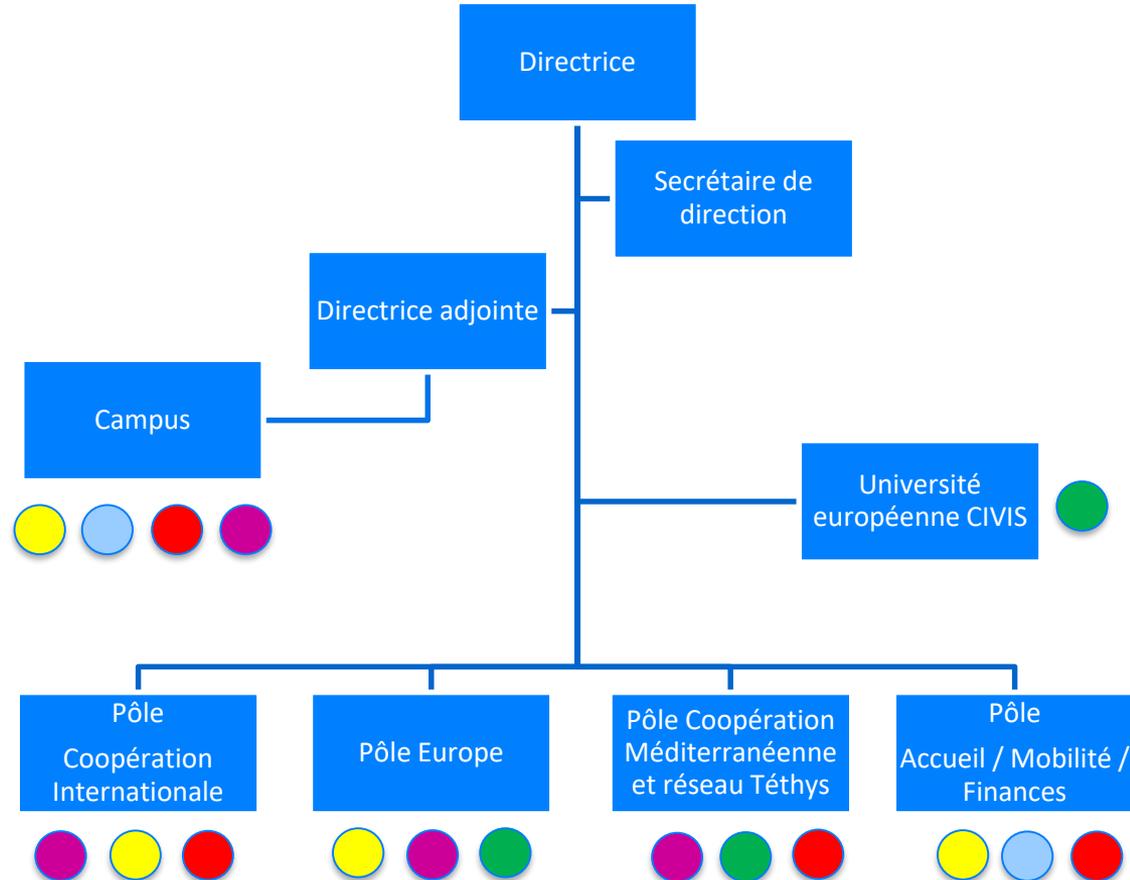
- VPRI
- DGSA
- DRH
- DRI : équipe de direction et ensemble des agents
- Présentation du projet au composantes, directions et services

➤ **Un projet d'une durée d'un an** environ entre le démarrage de la réflexion (printemps 2020) et la mise en place de la nouvelle organisation (printemps 2021)

Le constat : un organigramme actuel peu lisible

Les grandes missions de la DRI

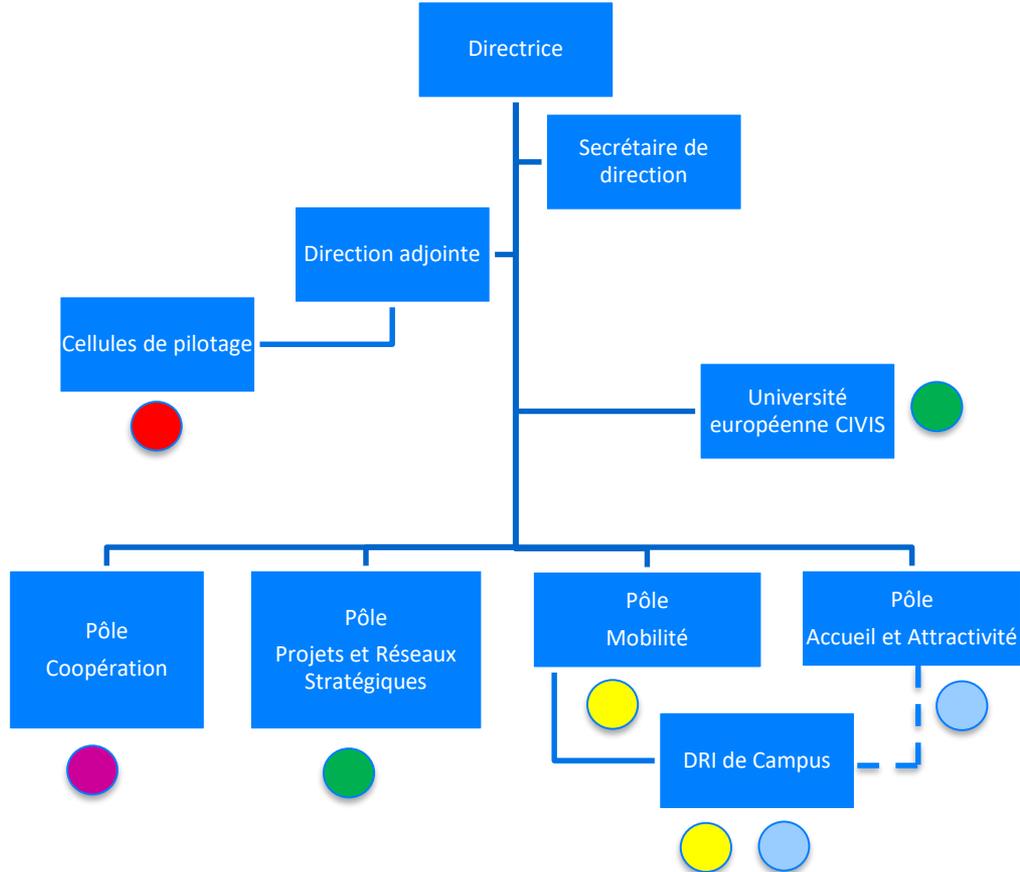
-  Mobilité
-  Accueil / Attractivité
-  Coopération internationale
-  Projets / réseaux stratégiques
-  Administratif, financier, outils



L'organisation proposée

Le projet d'organisation proposé

-  **Mobilité**
-  **Accueil/
Attractivité**
-  **Coopération**
-  **Projets,
réseaux
stratégiques**
-  **Administratif,
financier,
outils**



Les principales missions de la nouvelle organisation

Pôle Coopération

- Développement, renforcement et accompagnement de la coopération internationale
- Toutes zones géographiques
- Veille, bilans établissements, pays et zone
- Relations avec les partenaires

Pôle Accueil et Attractivité

- Développement de l'offre d'accueil des étudiants internationaux
- Mise en place d'une stratégie d'attractivité internationale
- Communication

Pôle Projets et Réseaux stratégiques

- Développement et structuration des partenariats internationaux de formation
- Accompagnement au montage de projets de formation (Erasmus +, MEAE, ANR, ...)
- Coordination et animation de réseaux internationaux de formation (Téthys, ...)

Pôle Mobilité

- Pilotage et coordination des programmes de mobilités internationales entrantes et sortantes
- Coordination et gestion des aides financières à la mobilité
- Coordination de l'accompagnement à la mobilité (FLE, logement, préparation séjour à l'étranger, cotutelles de thèses...)

CIVIS

- Animation et coordination de l'ensemble de l'Alliance et des partenaires européens
- Concevoir, mettre en œuvre maintenir le système d'information de CIVIS et le digital campus
- Soutien au développement des parcours CIVIS et des formations entre les universités CIVIS

Cellules de pilotage

- Finances et contrôle interne
- Statistiques et système d'information
- Missions transverses

Campus

- Gestion de proximité en lien avec les composantes
- Activités principales : gestion de la mobilité internationale et accueil des étudiants



Les grandes étapes du projet

Les grandes étapes du projet 1/2

Mai à Novembre 2020

Appropriation du projet par l'équipe de direction DRI
Travail conjoint DGSA/VPRI/Direction DRI/DRH pour **préparer le projet avant présentation aux agents**

4 décembre

Assemblée plénière DRI pour présentation du projet aux agents le matin
Suivie de **5 espaces de discussion** l'après midi : on recense toutes les questions

11 décembre

Comité Technique pour information

15 décembre

Réunion de réponses aux questions des agents, mise à disposition d'une **FAQ**, définition des thématiques des ateliers de co-construction du projet

Du 12 au 19 janvier 2021

6 ateliers thématiques de co-construction du projet avec tous les agents

Les grandes étapes du projet 2/2

19 janvier au 5 février

RDV individuels sur les projets professionnels avec chaque agent ; Au sein de la DRI, proposition d'affectation ; Auprès de la DRH sur demande des agents

Février et mars

Acceptation/modulation des propositions ;
Rédaction des fiches de postes

Janvier à mars

Présentation du projet aux **directions et composantes**

2 mars

Comité Technique pour avis

11 mars

Assemblée plénière DRI pour présentation de l'organisation finale aux agents

15 mars

Démarrage progressif de la nouvelle organisation

15 mars au 30 juin

Tuilage, temps d'adaptation des agents, ajustement de l'organisation, déménagements de bureaux

1er juillet

La nouvelle organisation est installée

Fin 2021

Bilan

Les avantages de la nouvelle organisation

Agents

- Un positionnement sur des missions choisies de façon communes avec les N+1
- Une expertise métier plus visible
- Des missions plus claires définies par des fiches de postes entièrement revues

Etudiants

- Une meilleure identification des interlocuteurs
- Des process optimisés (ex : délai de paiement des allocations financières)
- Une plus grande équité de traitement (ex : calendriers de campagnes de mobilités harmonisés)

Quels avantages à une DRI réorganisée ?

Composantes / services

- Un organigramme lisible qui correspond aux grandes missions de la DRI
- Des interlocuteurs mieux identifiables et spécialistes de leur domaine permettant un travail optimisé

Partenaires / externe

- Un organigramme lisible qui correspond aux grandes missions de la DRI
- Des missions stratégiques des RI qui vont pouvoir gagner en efficacité permettant un renforcement des interactions

Quelques indicateurs

Quelques indicateurs

11 réunions de
préparation du projet par
l'équipe de direction,
VPRI, DGSA, DRH

2 assemblées plénières
DRI dédiées
exclusivement au projet

5 espaces de discussion
agents / équipe de
direction et
1 FAQ

6 ateliers réunissant
entre 10 à 22 agents (85
participations)

Temps dédié au projet :
environ 1600 heures
soit 1 ETPT annuel

7 réunions de
présentation en
composantes / directions
et d'autres à venir

40 RDV individuels
des agents avec les
N+1 actuels et N+1
futurs

5 RDV individuels
des agents avec la
DRH

50 fiches de poste
ré écrites

12 mobilités internes
(changement de pôle ou
de N+1)

2 passages en CT
(information et avis)

Merci pour votre attention

A votre disposition pour répondre à vos questions